

02-12-25 Article QAG crise viticole

Crise viticole : le député David Taupiac presse le Gouvernement d'agir rapidement

« La crise est structurelle et met en péril de nombreuses exploitations », c'est par ces mots que le député du Gers David Taupiac a interpellé la ministre de l'Agriculture mardi 2 décembre en séance de questions au gouvernement. Trésoreries au plus bas, baisse de consommation, aléas climatiques, explosion des coûts, l'élu de la 2^{ème} circonscription du Gers est largement revenu sur une situation qu'il estime alarmante pour la filière viticole.

Si le plan d'aide annoncé par le Gouvernement, incluant 130 millions d'euros pour l'arrachage définitif, constitue « une première étape bienvenue », l'élu estime qu'il reste insuffisant sans adaptation rapide des prêts structurels garantis destinés à consolider les dettes des exploitants. Deux critères actuels, le ratio EBE/chiffre d'affaires à 35 % et la prise en compte des fonds propres consommés, excluent selon lui une grande partie des viticulteurs.

« Je me réjouis que la ministre ait écouté ma proposition de revoir les critères de ces prêts garantis par l'Etat suite à mon courrier d'octobre dernier, je resterai néanmoins très vigilant à son application » a déclaré le député à l'issue de la séance.

David Taupiac a également insisté sur la nécessité d'intégrer pleinement les caves coopératives dans le dispositif. Il cite notamment la cave de Condom, où une consolidation de 6 millions d'euros représenterait environ 60 000 euros par exploitant : « loin des plafonds individuels actuels ».

Le député demande au Gouvernement de préciser sans délai les nouveaux critères et la date de mise en œuvre, espérant une application « dès janvier ». « Les viticulteurs ne peuvent plus attendre. La survie de nos exploitations se joue maintenant », a-t-il conclu.

